

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du lundi 1er février 2021

- La séance a commencé à 17h30 pour se terminer à 19h30.
- Prise de note : Mme ARGENTIERI
- Compte-rendu : Mme TESTUCCI et Mme ARGENTIERI
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.
- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme SALMON, Mme ARGENTIERI, Mme TESTUCCI, Mme LUNVEN, Mme BOUTET, Mme MANCINELLI, Mme MAGNOULOUX, Mme LAVERNHE, Mme PERRET, Mme BORDRON
 - Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription : Mme GIBERT
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - DDEN : Mme GAUTHIER
 - Coordonnateur péri-scolaire : M. DUFOUR
 - Parents délégués : Mme MERABET, Mme LOUHICHI, Mme CABARET, Mme CHENAIT N., Mme KHLAFA, Mme CHENAIT G., M. LAURENT, M. DELEURY, Mme GUELBI
- Étaient excusées : Mme KOHLHAAS du P.R.E.

Ordre du jour :

- 1) Tour « de table »
- 2) Projets pédagogiques en cours
- 3) Point parents délégués
- 4) Point ville

1. Tour « de table »

- Un tour de table, « tour d'écran », est organisé afin que chacun se présente.
- Mme GAUTHIER est Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale. La directrice a déposé un flyer de la fédération sur le blog.

2. Projets pédagogiques en cours

- Mme MANCINELLI explique les projets en cours.
- Dans le cadre du projet « Parcours lecteur », une jeune étudiante, Adèle, a été recrutée comme service civique. Elle travaille en BCD pour assurer le suivi des livres (entretien, rangement) et participer aux accueils des classes. Malheureusement, avec le contexte sanitaire, les classes de maternelle ne peuvent pas se rendre à la BCD. En effet, il faut attendre 24h pour qu'un nouveau groupe d'élève puisse manipuler les livres et la priorité a été donnée aux classes d'élémentaire. Dès qu'elle le peut, Adèle travaille en maternelle en renfort à la direction (téléphone, affichages, photocopies...) et auprès de l'équipe enseignante selon les besoins.

- Toute l'équipe a rencontré fin novembre les étudiants infirmiers de l'école Rockfeller, qui vont intervenir dans toutes les classes. Suite à cette rencontre, ils vont rédiger un projet autour de la santé et recontacteront l'école. Les interventions devraient avoir lieu en mars. Chaque groupe d'étudiant est attribué à un groupe de 3 classes.
- Une animation Kapla va avoir lieu dans l'école. C'est possible malgré le contexte car il s'agit d'intervenants qui se déplacent. Le coût est de 4,30€ par élève, dont 1€ est payé par la coopérative et le reste par l'association PEEP de parents délégués. Les journées des « architectes en herbe » auront lieu - jeudi 4 février matin pour les classes PS1, MS7, PS9-10, PMS3 ; et l'après-midi pour la classe GS5. Et vendredi février matin pour les classes TPS2, MS8, GS9-10 ; et l'après-midi pour la classe GS6. Toutes ces informations sont disponibles sur le blog.
- Un papa d'élève faisant partie de l'association Les Petits Frères des Pauvres a relayé auprès de l'école un appel à participation pour égayer les fêtes de Noël des personnes âgées en situation d'isolement. Toutes les classes ont répondu à cet appel et ont confectionné des cartes de fêtes. Les personnes âgées étaient très contentes. Le flyer de remerciements est visible sur le blog.
- La compagnie « Les 3 Chardons » n'a malheureusement pas pu venir à l'école en décembre présenter son spectacle « L'arbre roux ».
- La directrice indique que la fête de Noël a eu lieu dans des conditions insolites et qu'elle s'est très bien passée. Les classes ont été regroupées par 2 ou 3 en fonction des brassages réalisés pendant le temps périscolaire (les groupes constitués pour les récréations en ont écoulés). Les goûters ont eu lieu dans les classes. Les boums en salle de jeux. C'était un moment très festif, autant apprécié par les enfants que par le personnel de l'école.

A de nombreuses reprises, les enseignants qui ont un blog de classe publient des articles pour montrer aux familles ce qui se passe à l'école. La fête de Noël a été l'une de ces occasions. A titre exceptionnel, suite à la demande de quelques parents, et étant donné que Mme DOURDIN souhaitait créer un blog mais qu'elle est absente, Mme TESTUCCI a pris le relais et a créé un accès aux parents de la classe concernée et a publié un article sur cette fête. Cette initiative a été appréciée par les familles.

- Mme LUNVEN fait un point sur les actions pédagogiques annuelles.
 - L'action pédagogique « je découvre mon quartier à travers les 5 sens » aura lieu en mars. L'association « Robin des villes » a fait une proposition à l'équipe, qui va y réfléchir prochainement. L'intervention se déroulerait en plusieurs séances. Au préalable, les enfants se baladeront dans le quartier pour voir la ville, l'entendre, la toucher et humer l'air urbain afin d'en déceler ses odeurs. Les enfants seraient ensuite invités à représenter leur parcours sur une carte en fonction de leur âge. Puis il y aurait un jeu de reconnaissance sonore des bruits de la ville, et un jeu de reconnaissance des matières, par exemple le métal pour le lampadaire. Pour finir, l'idée serait de produire une fresque collective pour créer un quartier imaginaire. Le projet va être finalisé par l'équipe prochainement.
 - L'action pédagogique annuelle « je découvre ma ville à travers la culture » n'a pour l'instant pas pu démarrer en raison du protocole sanitaire. Toutes les spectacles sont annulés, la médiathèque ne peut pas accueillir de classe, le cinéma est fermé. L'équipe espère que le contexte sera plus favorable d'ici la fin d'année.
 - Cependant, l'équipe du Réseau des Médiathèques a mis en place une offre autour de la lecture pour « compenser » cette absence et toutes les classes ont pu bénéficier d'une animation en BCD avec deux intervenantes. Ainsi, toutes les classes ont bénéficié d'une animation de qualité en BCD de 30 minutes.
 - Mme LUNVEN est mandataire OCCE. Elle indique que les participations des familles s'élèvent aujourd'hui à 2667€, auxquelles il faut ajouter le reliquat de l'an dernier de 880€. Les dépenses actuelles sont : 501,90€ de cotisations OCCE, 70,07€ d'assurance, 183,20€ pour les livres offerts aux enfants à Noël et 226€ pour l'animation Kapla. Prochainement, il faudra payer l'intervention Robin des Villes de 2520€.
- L'équipe est en cours de réflexion pour utiliser les financements prévus pour les actions pédagogiques annuelles si elles ne pouvaient avoir lieu.
- La directrice informe qu'avec Mme THEVENET, directrice de l'école élémentaire, elles ont imaginé une semaine de sensibilisation à la sécurité, qui est prévue pour mars. Les objectifs sont d'apprendre à identifier et distinguer les risques, d'adapter sa réaction, et de prévoir des temps spécifiques pour ouvrir la discussion avant et après les exercices. En effet, le système Vigipirate anti-intrusion est encore nouveau et il s'est déclenché de manière intempestive vendredi 18 décembre pendant le temps périscolaire, et le message diffusé est anxiogène.

A cette occasion, trois exercices de sécurité seront réalisés à quelques jours d'intervalle pour permettre de bien discerner les types d'alerte : un exercice attentat intrusion et un exercice risques majeurs, dont la date et l'heure seront connus des enseignants, mais le scénario inconnu, et un exercice incendie inopiné.

Mme GUELBI et Mme CHENAÏT trouvent que les exercices « Attentats – Intrusion » sont stressants, notamment pour les TPS. Elles demandent si les exercices s'adaptent aux âges des enfants. La directrice répond que l'exercice est le même de la maternelle au CM2 : le jour, l'horaire ainsi que le scénario retenu. C'est la façon de faire de l'enseignant qui est adaptée à l'âge des enfants. Comme indiqué au 1er conseil d'école, en maternelle, cela se fait sous forme de jeux sans employer les mots « attentat » et « intrusion ». Le 1er exercice s'était très bien déroulé. Mme TESTUCCI invite les familles à consulter le blog à ce sujet ; il y a notamment le son de l'alerte. De plus, pour le futur exercice, il n'y aura pas d'enfants en salle de motricité car le son de l'alarme est trop fort.

Mme GIBERT ajoute que ces exercices sont obligatoires et qu'à cette occasion, les élèves développent de bons réflexes et de bonnes habitudes.

- Comme indiqué sur le blog, les Semaines de la maternelle, qui se déroulent d'ordinaire fin janvier, se tiendront cette année du 28 avril au 12 mai : ouverture des classes et des écoles aux parents, aux autres partenaires pour continuer à faire connaître et reconnaître l'école maternelle.
- Le photographe scolaire sera à l'école mardi 16 mars.

3. Point parents délégués

- Ils ont créé un blog et une adresse mail spécifique. Ces informations ont notamment été diffusées aux familles par le cahier de liaison.
- Une rencontre a eu lieu lundi 26 janvier afin de faire un point entre les parents délégués et les enseignants volontaires. L'équipe enseignante a répondu à toutes leurs questions.
- La réunion enseignants / parents candidats du 29/09 avait relevé le problème des interactions des familles avec les enseignants vu le contexte sanitaire, une question de confiance / méfiance vis à vis de l'école, comment savoir ce qui se passe à l'école ?, comment se saisir des informations ? ... Les participants à cette rencontre sont tombés d'accord sur le fait que beaucoup de familles ne savent pas comment faire pour avoir des informations sur l'école, ni quels sont les "codes" de communication de l'école. Du coup, l'idée d'un outil a émergé, comme par exemple une charte des parents, dont la forme et le contenu doivent être réfléchis ensemble, pour qu'il soit mis en place à la prochaine rentrée.

Lors de la réunion enseignants / parents délégués du 25/01, il a été proposé qu'un groupe de travail soit créé pour l'élaboration de cette "charte". Bénédicte BENIE, Yasmina GUELBI, Nora CHENAÏT et Djamila MERABET souhaitent y participer, ainsi que, côté enseignants Mme LUNVEN. La directrice va organiser un 1er temps de rencontre en mars.

- Mme TESTUCCI laisse la parole aux parents délégués.
- Mme GUELBI informe que la PEEP est une association autonome et qu'il est difficile de mettre tous les parents élus au courant des actions menées. La PEEP n'a pas à rendre de comptes à l'autre groupe de parents délégués. Les parents de la PEEP accordent beaucoup de leur temps à ce bénévolat.
- Mme GUELBI se réjouit de la concrétisation du projet « Kapla » financé en partie par l'Association PEEP et par les bénéfices d'une vente de ballotins organisée par l'association fin décembre. Elle précise que ce projet touche l'ensemble des enfants de l'école. Elle envisage d'autres manières d'obtenir des subventions, notamment en sollicitant l'enveloppe municipale de 500.000 euros dédiée aux associations.
- La directrice ajoute que la ville finance déjà les projets éducatifs de l'école, ainsi que tous les achats de fournitures avec les crédits adjudicataires et les crédits libres.

M. VINCE informe que les crédits libres seront augmentés de 2 euros par élève, ainsi que le forfait BCD, qui sera lui aussi augmenté. La ville envisage également d'augmenter le crédit adjudicataire.

- Mme CABARET aborde le sujet de la mise en place du blog des parents et de l'action collective menée pour décorer le hall de l'école avec des bonshommes de pain d'épice. Les enfants et les familles étaient ravis de voir leurs dessins ainsi exposés.

Elle est consciente que la liste PEEP n'a pas à rendre de comptes aux parents non affiliés, mais les parents de la liste indépendante aimeraient être informés des actions menées auprès de la mairie pour agir ensemble sur les problématiques de l'école, comme par exemple le chauffage.

- Mme KHALFA indique que c'est également son souhait, et la directrice le partage.
- Mme CHENAÏT considère que les parents de la liste indépendante doivent avoir les informations comme tous les autres parents de l'école. Elle en profite pour faire part de sa satisfaction quant à la résolution du

problème de la porte, signalé par la directrice depuis longtemps, et en remercie la Mairie. Elle souhaite que les parents PEEP puissent intervenir dans le financement des projets pédagogiques. Elle demande à participer aux réunions d'élaboration de ces projets avec les enseignants.

- Mme TESTUCCI repose le cadre : ce sont les enseignants qui décident des projets, il s'agit de choix pédagogiques de professionnels de l'Éducation, dans le respect des Instructions Officielles. Ces projets répondent à une demande institutionnelle et sont soumis à la hiérarchie pour validation. Ce n'est donc qu'après que les parents peuvent en être informés. Cette année, il était compliqué d'impliquer l'association dans un projet car elle a été créée après la rentrée. L'année prochaine, l'association PEEP pourra être sollicitée par l'équipe plus en amont.
- Mme MAGNOULOUX précise que les projets reposent sur les grands axes pédagogiques et que ce sont des choix de professionnels.
- Mme GIBERT ajoute que, l'année prochaine, les écoles seront dans la phase de réécriture du projet d'école.
- Mme GUELBI interroge sur le projet éducatif territorial et notamment la semaine de 4 jours. M. VINCE explique que le projet actuel court jusqu'en 2022 et qu'il concerne l'ensemble des missions éducatives. Un bilan sera fait de la semaine des 4.5 jours avec l'ensemble des acteurs concernés, même si les modalités de concertation n'ont pas encore été définies. Les associations de parents d'élèves seront néanmoins consultées dans le cadre de la réécriture du PEDT. Pour la rentrée de septembre 2021, les écoles de Villeurbanne seront donc toujours sur le rythme de 4.5 jours par semaine.
- Mme TESTUCCI précise que l'adresse-mail de la coordination de la ville à destination des parents a été communiquée dans le compte-rendu du 1er conseil d'école.
- Mme MERABET évoque les problèmes de sécurité aux abords de l'école, et d'une porte d'un placard électrique en particulier, dangereuse et mal fermée, au niveau de l'impasse Frédéric Faÿs. Elle a été repeinte mais ne ferme toujours pas. Elle évoque également des problématiques d'insécurité avec des adolescents qui s'assoient près du muret de la cour de l'école maternelle. M. VINCE répond que les grilles de la cour au niveau de l'impasse doivent être rehaussées. La directrice va relancer la mairie pour ces grilles via une DI. Aussi, elle rappelle que tous les usagers peuvent signaler un problème sur la voirie à la ville : cela avait été dit au 1er conseil d'école. Elle va signaler que le problème du placard électrique persiste.
- Mme GUELBI se plaint de la température trop élevée de l'eau dans les sanitaires du rez-de-chaussée de l'école maternelle. La directrice s'en étonne car elle n'était pas au courant : elle répond qu'elle aurait aimé que les parents se rapprochent directement d'elle, car il s'agit d'un problème qu'elle peut régler facilement.

4. Point ville

- La campagne des inscriptions se déroulera en mairie cette année du 8 mars au 3 mai 2021. Les dossiers d'inscription et de dérogation seront prochainement téléchargeables sur le site de la ville. La directrice les déposera également sur le blog de l'école. Les demandes de dérogation pourront être remises jusqu'au 3 mai 2021. Les dérogations pour rapprochement de fratrie sont automatiquement accordées. Toutes les autres demandes de dérogations passent en commission mi-mai ou début juin. Il n'est pas possible de réaliser une demande de dérogation pour une famille en secteur « ordinaire » qui souhaite intégrer une école en REP, REP+ ou DIF afin d'accéder à une place en TPS.

L'envoi des certificats pour les passages au CP se fera à partir du 15 février 2021.

Toutes ces informations seront bientôt publiées sur le blog.

- Une rencontre (conseil de quartier) a été organisée fin septembre pour traiter des problématiques d'insécurité aux abords de l'école, notamment au niveau de la rue Frédéric Faÿs. Lors de cette rencontre, la question de l'aspect dégradé, voire abandonné, du passage qui longe le périphérique a été abordée. Mme TESTUCCI a demandé si une fresque murale ne pourrait pas être créée pour embellir ce passage emprunté par les élèves et leurs familles plusieurs fois par jour. L'idée d'associer les familles des élèves et les habitants du quartier a également été émise. Après demande, la Métropole, propriétaire du bâti, est d'accord pour ce projet, sous réserve de signer une convention. Une prochaine rencontre est organisée demain, la directrice espère que cela va aboutir, ainsi que le projet de sécurisation de cet espace.
- Ingrid MANNINO a quitté sa fonction d'intervenante sur le LAP. Ce projet tient aux cœurs des deux directrices et elles sont en lien à ce sujet avec Mme BAUDIN, chargée de développement territorial sur le quartier des Brosses. Des questionnaires à destination des familles sont à l'étude. Il restera à trouver qui pourrait animer ce lieu.

M. VINCE souhaite également que ce lieu perdure. La mairie rencontre en ce moment des acteurs potentiels pour animer ce lieu (association 3D, P.R.E.). Il a demandé à ce que la ville sanctuarise ce budget.

- La directrice remercie la mairie pour les réalisations suivantes :
 - pose d'un portail dans la cour pour remplacer les barrières de chantier et sécuriser l'entrée du préau
 - modification du système d'ouvre-porte électrique de la porte d'entrée
 - ajout de grilles anti-squat devant le groupe scolaire
 - chauffage raccordé en réseau dans la couchette de l'annexe
 - réparation des volets roulants extérieurs des classes 2 et 10
 - Les points suivants ont déjà été signalés mais n'ont toujours pas été traités :
 - pose de panneaux indicatifs aux entrées respectives de l'école élémentaire et de l'école maternelle
 - les thermostats sont bloqués ou inexistant dans les salles de classe de l'étage
 - un store est cassé dans la petite salle de motricité
 - la porte du hall devrait être recouverte de film opaque
 - l'enceinte Vigipirate a un niveau sonore trop élevé dans la grande salle de motricité
 - deux portes de classe s'ouvrent vers l'extérieur et sont donc impossible à barricader conformément au PPMS
 - M. VINCE demande à Mme TESTUCCI de relancer ces points par des D.I..
 - Concernant la sécurité, M. VINCE précise qu'un audit est en cours à propos de la problématique des portes de classe de l'étage : les pompiers sont consultés. Il y a des contradictions entre les exercices « Attentats – Intrusions » et le besoin d'évacuation en cas d'incendie. La réflexion est donc en cours.
 - Pour assurer la sécurité aux abords de l'école, une barrière spéciale sera posée dans l'Impasse Frédéric Faÿs afin d'empêcher le passage des 2 roues motorisés. Les escaliers ont été sécurisés par des grilles mais Mme TESTUCCI demande s'il sera bien possible de bénéficier de la pose de panneaux indicatifs pour les entrées de l'école élémentaire et de l'école maternelle. M. DEJEAN l'avait indiqué lors de sa visite avant travaux. Elle va faire une relance D.I..
 - Mme CHENAÏT évoque les problèmes de sécurité automobile aux abords de l'école. M. VINCE répond que l'école ne sera pas priorisée sur ce sujet. La circulation est, par ailleurs, une compétence métropolitaine. Il ajoute que les parents d'élèves ont un rôle de sensibilisation à jouer auprès des autres parents. Mme GUELBI demande à ce qu'il y ait des interventions de la police afin de régler les problèmes d'altercations entre automobilistes et propriétaires de maisons mécontents. Elle ajoute qu'il n'est pas possible d'organiser un Pédibus car trop d'usagers de l'école viennent en voiture. Elle indique également qu'un courrier a été adressé à la Métropole sur ce sujet ; il est aujourd'hui sans réponse. Elle demande à ce qu'une personne soit positionnée sur le passage piétons, par exemple pour aider les enfants à traverser avec un gilet jaune. M. VINCE indique que cette demande relève de la compétence de la ville.
 - Mme MERABET évoque les problèmes d'entretien du square en face de l'école : manque de poubelles, mobilier urbain abîmé. M. VINCE étant déconnecté à ce moment là, Mme TESTUCCI répond qu'elle avait demandé au cantonnier si on pouvait bénéficier de poubelles supplémentaires ; et on ne peut pas car c'est défini par périmètre. Mme MERABET précise que le square n'est pas victime d'incivilités mais qu'il semble plutôt abandonné.
 - Mme KHALFA indique sur le tchat qu'il serait peut-être intéressant de rappeler aux familles qui sont leurs premiers interlocuteurs pour toute question ou tout problème : la directrice pour le temps scolaire, et le coordonnateur pour le temps péri-scolaire.
-
- Le prochain conseil d'école est fixé au 08/06/2021 à 18h.